

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****BANQUE FRANCO TUNISIENNE -BFT-**

Siège social : 13 Rue d'Alger Tunis 1000

La BANQUE FRANCO TUNISIENNE -BFT-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 juillet 2004 . Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr. Chérif Ben ZINA – CMC.

**BILAN** Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en milliers de dinars)

Notes 31/12/2003 31/12/2002**ACTIF**

AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	2 599	3 731
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	6 131	12 552
AC 3- Créances sur la clientèle	3	85 243	80 992
AC 4- Portefeuille titres commercial	4	12	78
AC 5- Portefeuille d'investissement	5	1 004	533
AC 6- Valeurs immobilisées	6	3 149	3 269
AC 7- Autres actifs	7	6 522	7 500
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>104 659</b>	<b>108 655</b>

**PASSIF**

PA 1- Banque centrale et C.C.P	8	4	1
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	737	1 204
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	92 897	95 988
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	11	1 575	1 575
PA 5- Autres passifs	12	2 464	2 462
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>97 677</b>	<b>101 231</b>

**CAPITAUX PROPRES**

CP 1- Capital	13	5 000	5 000
CP 2- Réserves	13	900	900
CP 4- Autres capitaux propres	13	2 723	2 723
CP 5- Résultats reportés	13	-1 199	-945
CP 6- Résultat de l'exercice	13	-442	-254
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6 982</b>	<b>7 424</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>104 659</b>	<b>108 655</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN** Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en milliers de dinars)

Note      31/12/2003      31/12/2002**PASSIFS EVENTUELS**

HB 1	Cautions,avals et autres garanties données	13 861	13 142
HB 2	Crédits documentaires	5 077	6 364
HB 3	Actifs donnés en garantie	0	0
	<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>18 938</b>	<b>19 506</b>

**ENGAGEMENTS DONNES**

HB 4	Engagements de financement donnés	0	0
HB 5	Engagements sur titres	0	0
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

HB 6	Engagements de financement reçus	0	0
HB 7	Garanties reçues	14 2 831	2 960
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>2 831</b>	<b>2 960</b>

**ETAT DE RESULTAT Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2003 (Unité : en milliers de dinars)**

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés	15	6 173	6 878
PR 2 Commissions (en produits )	16	1 136	1 104
PR 3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	216	198
PR 4 Revenus du portefeuille d'investissement		23	1
<b>Total Produits d'Exploitation Bancaire</b>		<b>7 548</b>	<b>8 181</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées	18	-3 318	-3 622
CH 2 Commissions encourues		0	-1
CH 3 Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0
<b>Total Charges d'Exploitation Bancaire</b>		<b>-3 318</b>	<b>-3 622</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 230</b>	<b>4 559</b>
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	-6	-67
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		0	0
PR7 Autres produits d'exploitation		5	10
CH6 Frais de personnel		-3 766	-3 438
CH7 Charges générales d'exploitation	20	-651	-686
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-565	-630
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-753</b>	<b>-252</b>
PR8/CH9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		313	0
CH11 Impôt sur les bénéfices		-2	-2
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-442</b>	<b>-254</b>
PR 9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-442</b>	<b>-254</b>

Etat de flux de trésorerie Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2003 (Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		7 253	9 142
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-3 303	-3 605
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		0	0
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-3 990	2 471
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-3 106	16
Acquisitions/cessions des titres de placement		66	112
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-3 802	-3 422
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		306	-1 764
Impôts sur les sociétés payés		-5	-53
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>-6 581</b>	<b>2 897</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		23	29
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-471	0
Acquisitions / cessions des immobilisations		-60	-628
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-508</b>	<b>-599</b>

BFT-(suite)-

**ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Emissions d'actions	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	0	0
Dividendes versés	0	0
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations nettes des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-7 089	2 297
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	15 078	12 781
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>	<b>22</b>	<b>7 989 15 078</b>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2003

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

**2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents***Comptabilisation des engagements hors bilan*

**Les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.**

*Comptabilisation des crédits à la clientèle*

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

*Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle*

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2003 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits nets d'escomptes sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits douteux (classe B1, B3 et B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs et sont repris en résultat lorsque les mouvements de recettes enregistrés couvrent leur montant.

**Provisions sur engagements**

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪	<b>A</b> : actifs courants	0 %
▪	<b>B1</b> : actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪	<b>B2</b> : actifs incertains	20 %
▪	<b>B3</b> : actifs préoccupants	50 %
▪	<b>B4</b> : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des Banques et Assurances.

BFT-(suite)-

**2.2. Portefeuille d'investissement**

Le portefeuille investissement est constitué des participations à caractère durable.

Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste "Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement" à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les provisions requises sur les titres de participation ont été estimées sur la base de la valeur d'usage des titres au 31-12-2003. Cette valeur tient compte de :

- la valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- la valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible.

**2.3. Comptabilisation des charges encourues**

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la Banque en compte de régularisation.

**2.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de changes en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

**2.5. Les valeurs immobilisées et amortissements**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%

**Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique la Banque a procédé au cours de l'exercice 1999 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 2 723 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».**

**4. NOTES EXPLICATIVES**

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

**Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2003 un total de 2 599 MDT contre 3 731 MDT au 31 Décembre 2002 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Caisse	939	754
B C T	1 646	2 958
C C P	14	19
<b>Total</b>	<b><u>2 599</u></b>	<b><u>3 731</u></b>

**Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Au 31 Décembre 2003, le total de cette rubrique a atteint 6 131 MDT contre 12 552 MDT au 31 Décembre 2002, et se répartit entre les postes suivants :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Comptes des Banques Tunisiennes	489	489
Comptes des Banques Etrangères	223	55
Prêts interbancaires	5 000	12 000
Placements en devises	418	-
Créances rattachées	1	8
<b>Total</b>	<b><u>6 131</u></b>	<b><u>12 552</u></b>

BFT-(suite)-

**Note 3 – Créances sur la clientèle**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003 à 85 243 MDT contre 80 992 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Comptes courants débiteurs	23 506	19 144
Comptes courants débiteurs fusionnées	339	62
Comptes courants en recouvrement	15 367	14 866
Portefeuille à court terme	6 775	9 970
Autres crédits à court terme	6 070	6 584
Effets en recette	10	100
Escompte commercial	12 671	10 592
Portefeuille à moyen terme	8 595	6 718
Portefeuille à long terme	2 831	2 959
Créances prises en charge par l'Etat	3 924	4 214
Avances sur bons de caisse	-	7
Crédits sur ressources spéciales (FONAPRA)	98	131
Intérêts échus sur FONAPRA	152	152
Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Impayés	2 936	2 885
Créances douteuses	14 185	14 617
Créances rattachées	795	800
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>98 254</u></b>	<b><u>93 801</u></b>
Provisions	-7 525	-7 525
Agios réservés	-4 183	-3 739
Intérêts à courir sur CMT	-97	-298
Produits perçus d'avance	-1 206	-1 247
<b><u>Total Net</u></b>	<b><u>85 243</u></b>	<b><u>80 992</u></b>

**Note 4 – Portefeuille-titres commercial**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003 à 12 MDT contre 78 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse ainsi :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Bons de trésors en portefeuille	12	63
Créances rattachées	-	17
Dettes rattachées	-	-2
<b>Total</b>	<b><u>12</u></b>	<b><u>78</u></b>

**Note 5 – Portefeuille d'investissement**

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la Banque et s'élève au 31 Décembre 2003 à 1 004 MDT contre 533 MDT au 31 Décembre 2002 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
FOIRE INTERN DE TUN	4	4
B DU SUD	210	210
GIAB BEJA	47	47
PANOFORT	69	69
STE HOT DAR DHIAFA	30	30
STE FERMES OUESLATIA	5	5
STE IND DES PECHES	50	50
BNDA	122	122
STB	7	7
LA MAISON DU BANQUIER	5	5
STE DE PROMOTION DES RESI TOURIS	105	105
PARTICIPA STE L'EC	50	50
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	-
STE BATAM	461	-
<b>Total brut</b>	<b>1 175</b>	<b>704</b>
PROVISIONS	-171	-171
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>1 004</u></b>	<b><u>533</u></b>

BFT-(suite)-

**Note 6 – Valeurs immobilisées**

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2003 à 3 149 MDT contre 3 269 MDT au 31 Décembre 2002 dont le détail se présente comme suit :

Libellé	Mvts Ex 2003			V.Brute au 31-12-2003	Amortissements			V.nette au 31-12-2003
	V.Brute au 31-12-2002	Acquisitions	Cessions		31-12-2002	Dotations	31-12-2003	
Terrain	4	-	-	4	-	-	4	
Réévaluation terrains	1 895	-	-	1 895	-	-	1 895	
Constructions	612	-	-	612	-455	-25	132	
Réévaluation constructions	928	-	-	928	-224	-42	662	
A A I	556	12	-	568	-487	-15	66	
Matériel de Transport	160	-	-23	137	-120	8	25	
Matériel Informatique	584	7	-	591	-398	-47	146	
M M B	730	3	-	733	-578	-28	127	
Logiciels Informatiques	32	37	-	69	-15	-7	47	
Dépôts et cautionnements	45	-	-	45	-	-	45	
<b>Total</b>	<b>5 546</b>	<b>59</b>	<b>-23</b>	<b>5 582</b>	<b>-2 277</b>	<b>-156</b>	<b>3 149</b>	

**Note 7 – Autres actifs**

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 Décembre 2003 un solde de 6 522 MDT contre un solde de 7 500 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Comptes d'attente	786	1 487
Valeurs en recettes	47	319
Charges constatées d'avance	58	90
Produits à recevoir	67	35
Etat impôts et taxes	2 169	2 176
Créances sur personnel BFT	1 701	1 690
Charges reportées	497	317
Débiteurs divers	1 197	1 386
<b>Total</b>	<b>6 522</b>	<b>7 500</b>

**Note 8 – Banque Centrale et C.C.P.**

Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
B.C.T. Dinars	0	0
B.C.T. Devises	4	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

**Note 9 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2003 à 737 MDT contre 1 204 MDT au 31 Décembre 2002 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Correspondants locaux	576	592
Correspondants étrangers	161	612
<b>Total</b>	<b>737</b>	<b>1 204</b>

BFT-(suite)-

**Note 10 - Dépôts et avoirs de la clientèle**

Les dépôts de la Clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2003 à 92 897 MDT contre 95 988 MDT au 31 Décembre 2002 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Comptes courants en Dinars	24 237	26 229
Comptes courants fusionnés en Dinars	339	62
Gestion Automatique de Trésorerie	12	12
Comptes courants en Devises	471	451
Comptes placements en Devises	482	979
Comptes d'épargne	11 349	11 262
Comptes à terme	40 455	45 603
Bons de Caisse	5 644	3 603
Certificats de dépôts	1 000	1 000
Autres sommes dues à la clientèle	8 873	6 755
Dettes rattachées	35	32
<b>Total</b>	<b><u>92 897</u></b>	<b><u>95 988</u></b>

**Note 11 – Emprunts et ressources spéciales**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003 à 1 575 MDT et se rapporte aux versements effectués par la BCT au profit de la Banque au titre des dotations FONAPRA.

**Note 12 – Autres passifs**

Le solde du poste « Autres Passifs » s'élève au 31 Décembre 2003 à 2 464 MDT contre 2 462 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Provisions pour risques et charges	341	341
Comptes d'attente	490	546
Produits constatés d'avance	-	5
Charges à payer	1 411	1 114
Etat, impôt et taxes	4	275
Autres	218	181
<b>Total</b>	<b><u>2 464</u></b>	<b><u>2 462</u></b>

La rubrique « comptes d'attente » inclut un compte intitulé « comptes de tiers à régulariser ». Le solde de ce compte qui s'élève au 31 Décembre 2003 à 345 MDT représente le solde des suspens relatifs à certains chapitres comptables. Ces suspens s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Suspens crédits	599	599
Suspens débits	(254)	(254)
<b>Total</b>	<b><u>345</u></b>	<b><u>345</u></b>

**Note 13 – Capitaux propres**

A la date du 31 Décembre 2003, le capital social s'élève à 5 000 MDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation au 31/12/02	Affectations et imputations	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/03 avant affectation
Capital	5 000	-	-	5 000
Réserves	900	-	-	900
Autres capitaux propres (13.1)	2 723	-	-	2 723
Résultats reportés (13.2)	(945)	(254)	-	(1 199)
Résultat de l'exercice	(254)	254	(442)	(442)
<b>Total</b>	<b><u>7 424</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>(442)</u></b>	<b><u>6 982</u></b>

(13.1) Le poste « Autres capitaux propres » inclut les réserves de réévaluation constituées au cours de l'exercice 1999.

BFT-(suite)-

**(13.2) Résultats reportés**

Les résultats des exercices 1986 à 1997 n'ont pas été affectés, en l'absence de la tenue d'une Assemblée Générale des actionnaires.

Les résultats reportés se détaillent au 31 Décembre 2003 comme suit :

Exercices	Pertes	Bénéfices	Résultats cumulés
1 986	-2 114	-	-2 114
1 987	-	2	-2 112
1 988	-	890	-1 222
1 989	-	334	-887
1 990	-	333	-555
1 991	-	250	-305
1 992	-	20	-285
1 993	-	44	-241
1 994	-	101	-140
1 995	-	142	2
1 996	-734	-	-732
1 997	-989	-	-1 721
1998 (2 mois)	-411	-	-2 132
1998 (10 mois)	-665	-	-2 797
1 999	-	1 061	-1 735
2 000	-	584	-1 151
2 001	-	206	-945
2 002	-254	-	-1 199

- Le déficit de l'année 1986 résulte de la prise en compte d'une charge d'un montant de 2 173 MDT née à la sentence arbitrale rendue en septembre 1987 par la Chambre de Commerce Internationale de Paris en faveur du principal actionnaire de la BanqueFranco-Tunisienne, l'Arab Business Investment Consortium (ABCI).

- Le résultat de l'année 1987 tient compte d'une provision pour charge d'un montant de 796 MDT. Ces charges non appuyées par des pièces justificatives sont relatives aux frais de séjour du Président du Conseil d'Administration.

- Le bénéfice de l'exercice 1989 résulte de la prise en compte par la Banque Franco-Tunisienne de l'accord signé à l'amiable en juin 1989 entre les principaux actionnaires de la Banque en vue de mettre fin à leur conflit.

L'impact net de la transaction est un profit de 1 628 MDT qui provient essentiellement de l'annulation de la charge née de la sentence arbitrale de 1987 constatée dans les comptes de l'exercice 1986.

**Note 14 – Garanties reçues**

Le poste « Garanties reçues » se compose au 31 Décembre 2003 de la garantie reçue de l'Etat relative aux engagements de la relation SNCPA pour un montant de 2 831 MDT contre 2 960 MDT au 31 Décembre 2002.

Les garanties réelles et personnels reçues de la clientèle ne sont pas comptabilisées et ne sont pas présentées parmi les garanties reçues.

**Note 15 - Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31/12/2003 à 6 173 MDT contre 6 878 MDT au 31 décembre 2002 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	163	440
Intérêts sur créances sur la clientèle	5 586	6 035
Revenus assimilés	424	403
<b>Total</b>	<b>6 173</b>	<b>6 878</b>

BFT-(suite)-

**Note 16 - Commissions (en produits)**

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2003 à 1 136 MDT contre 1 104 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Chèques, effets, virements et tenue de compte	829	776
Opérations de changes	95	95
Opérations de commerce extérieur	96	95
Etudes	98	96
Avals et cautions	-	-
Autres	18	42
<b>Total</b>	<b><u>1 136</u></b>	<b><u>1 104</u></b>

**Note 17 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2003 à 216 MDT contre 198 MDT au 31 Décembre 2002 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Gains nets sur titres de transactions	2	44
Gains nets sur opérations de change	214	154
<b>Total</b>	<b><u>216</u></b>	<b><u>198</u></b>

**Note 18 - Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2003 à 3 318 MDT contre 3 622 MDT au 31 Décembre 2002 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	85	82
Intérêts sur dépôts de la clientèle		
• dépôts à vue	179	169
• dépôts d'épargne	358	423
• dépôts à terme	2 451	2 703
• bons de caisse	200	196
• certificats de dépôt	45	49
<b>Total</b>	<b><u>3 318</u></b>	<b><u>3 622</u></b>

**Note 19 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Le solde de ce poste se détaille au 31/12/2003 comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Reprises sur provisions pour agios réservés	-	-
Dotations aux provisions pour agios réservés	-	-
Reprises de provisions pour créances douteuses	-	379
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-	(379)
Reprises de provisions pour risque et charges	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	(5)
Créances passées par pertes	(6)	(62)
<b>Total</b>	<b><u>(6)</u></b>	<b><u>(67)</u></b>

BFT-(suite)-

**Note 20 – Charges générales d'exploitation**

Les Charges Générales d'Exploitation ont atteint au 31 Décembre 2003 un total de 651 MDT contre 686 MDT au 31 Décembre 2002, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Loyers	193	191
Entretiens et réparations	70	81
Impôts et taxes	9	21
Frais divers d'exploitation	379	393
<b>Total</b>	<b><u>651</u></b>	<b><u>686</u></b>

**Note 22 – Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2003 un montant de 7 989 MDT contre 15 078 MDT au 31 Décembre 2002, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	2 599	3 731
Créances sur les Etablissements Bancaires	6 131	12 552
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	(4)	(1)
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(737)	(1 204)
<b>Total</b>	<b><u>7 989</u></b>	<b><u>15 078</u></b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003.**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Juin 2001, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Franco-Tunisienne tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne tels qu'arrêtés à la date du 31 Décembre 2003. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note aux banques n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Les provisions constituées par la banque au 31 décembre 2003 s'élèvent à 8 037 mille Dinars alors que le niveau des provisions requises conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements telles que définies par la Banque Centrale de Tunisie s'élève à 26 946 mille Dinars. Il en résulte une insuffisance de provisions au 31 décembre 2003 de 18 909 mille Dinars contre 17 208 mille Dinars au 31 décembre 2002.

Sous réserve du point formulé ci-dessus, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Franco-Tunisienne ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

BFT-(suite)-

## **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Nous devons formuler les observations suivantes :

**1/** Le capital social de la banque s'élève au 31 décembre 2003 à 5 000 mille Dinars et se situe, ainsi, en dessous du capital minimum requis pour les banques soit 10 000 mille Dinars conformément à l'article 13 de la Loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

**2/** Les Fonds propres nets de la banque tels que définis par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont négatifs de 12 424 mille Dinars et présentent, ainsi, une insuffisance par rapport aux fonds propres minimaux réglementaires de 22 424 mille Dinars.

En dehors de l'incidence des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2003.

Tunis, le 01 Juillet 2004

Le commissaire aux comptes  
P/ CMC – DFK International  
Chérif BEN ZINA

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas été avisés par votre Conseil d'Administration de conventions soumises aux dispositions du dit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'opérations rentrant dans le cadre de cet article.

Tunis, le 01 Juillet 2004

Le commissaire aux comptes  
P/ CMC – DFK International  
Chérif BEN ZINA